



**Extrait du registre des délibérations  
Réunion du 16 janvier 2024**

L'an deux mille-vingt-trois, le 16 janvier 2024 à 17 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 8 janvier 2024.

Étaient présents :  
Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI  
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI  
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

**N° 2024-02**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3**

Suite à notre engagement au Téléthon concernant le reversement de nos recettes de billetterie du 8 décembre, il faut augmenter la section concernant le compte 6713 afin que le reversement du don ne soit pas rejeté par la trésorerie

Nous voulons aussi mettre en place une provision RH afin de subvenir aux éventuelles dépenses liées à ce domaine

De ce fait, il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

<b>Section de Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
<b>67</b>	6713	Dons	<b>+1 170,00</b>
<b>68</b>	6875	Dotation provision pour risques et charges	<b>+15 000,00</b>
<b>011</b>	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	<b>-16 170,00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**VOTE** les crédits de la décision modificative n° 3 selon les tableaux ci-dessus

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 5  
Membres absents excusés : 0  
Membres absents :

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 17 janvier 2024

Le Président,

Alessandro BERNARDI

